

29, rue Véneuse, Paris (XVI)

le 3.10.18.

THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA

— 586 —

Cher M. Lottin,

Permettez-moi de vous faire cet aveu : j'ai une très grande préférence pour votre système, que je voudrais voir adopté en vue des desiderata exprimés par le Comité anglais, comme l. i., fixée, avec des règles, à l'usage des savants et personnes très instruites.

En cherchant concurremment à faire connaître "La Lancela" je pense à une autre catégorie de gens, pour lesquels une l. i., plus facile que l'Espéranto, serait occu-sionnellement précieuse : ceux qui ne savent pas le latin, et qui n'ont pas le loisir d'apprendre une langue. Pour ceux-là, des règles fixant l'orthographe constitueront une gêne ; il me semble qu'au début il faudrait essayer le séduisant un très grand nombre d'adeptes par les facilités que donne une très

grande liberté'. En résumé ma pensée est celle-ci : tant qu'une h. l. n'est pas réellement adoptée par plusieurs états, et pour faire comprendre à la masse que la h. l. existe, en dehors des systèmes, il me semble utile de laisser chacun écrire selon son degré d'instruction. Par ex. un anglais peu instruit écrirait "common" au lieu de "communa". Sachant mon correspondant anglais je n'y trouve aucun inconvénient grave...

Je vous remercie mille fois pour votre amabilité. Je vais envoyer mon imprimé à 100 membres non résidant en Italie, et à vous adresse des ex. par la poste pour vos amis d'Italie.

Veillez agréer, cher Maître, avec l'expression renouvelée de ma gratitude celle de mes sentiments tout dévoués

Jean-Baptiste Voiron